



Vol reconnu mais aucune procédure

Par **mlecherifa_old**, le **24/07/2009** à **09:57**

Bonjour,rnrnJ'ai été victime il y a 2 ans d'un vol par ruse par un mineur, celui ci à reconnu les faits mais ne m'a jamais restitué mes bijoux. J'ai donc porté plainte mais à ce jour je n'ai toujours eu aucune nouvelles. Aussi j'ai donc contacté le commissariat et le tribunal mais d'après eux aucune trace de ma plainte (seulement de celle de ma mère car c'est chez elle qu'à eu lieu le vol) pourtant de mon côté je dispose bien de la copie de celle-ci. Dois-je de nouveau porter plainte ? Comment se fait-il que mon dossier n'est pas abouti ?rnAujourd'hui le voleur me nargue et ne m'a toujours pas restitué mes bijoux. J'avais pourtant pendant ces 2 ans écrit plusieurs fois au tribunal et au commisariat. Merci de m'aider j'aimerais que ce voleur soit puni pour son acte.

Par **Tisuisse**, le **09/08/2009** à **14:06**

Bonjour,rnrnRéitérez votre plainte par LR/AR adressée directement à rnMonsieur le Doyen des Juges d'Instruction près du tribunal dernrnL'affaire sera ressortie et relancée car le doyen nomera un juge d'instruction qui devra suivre cette affaire.